

## V. Questions de budget et de ressources

### Paragraphe 48

*Pour le plafond budgétaire du 33 C/5, laquelle des options ci-après aurait votre préférence :*

- a) *une croissance nominale nulle (soit 610 millions de dollars) ;*
- b) *une croissance réelle nulle (soit 610 millions de dollars plus réévaluation plus augmentations prévisibles des coûts) ;*
- c) *une croissance réelle positive et, en ce cas, de quelle ampleur ?*

*Êtes-vous favorables au maintien de la répartition actuelle des ressources du programme entre les divers grands programmes ? Dans la négative, quelle répartition ou formule proposeriez-vous ? (Voir aussi la dernière question du paragraphe 9). Considérez-vous qu'il soit nécessaire d'améliorer la structure et la présentation du budget ? Dans l'affirmative, sur quels points doivent-elles être améliorées et comment pourraient-elles l'être concrètement ?*

### Réponse du Canada

Le Canada préconise le scénario budgétaire a) croissance nominale nulle. Eu égard à la structure et à la présentation du budget, nous accueillons le recours accru à des documents visuels (diagrammes à secteurs, graphiques, etc.) pour résumer les présentations budgétaires. De plus, nous reconnaissons le besoin pour des tableurs budgétaires détaillés et des détails techniques.

### Paragraphe 49

*Avez-vous des suggestions à formuler pour améliorer encore le lien entre ressources ordinaires et extrabudgétaires et leur présentation ?*

### Réponse du Canada

La relation entre les ressources ordinaires et extrabudgétaires a été présentée beaucoup plus clairement dans le document 32 C/5 et ce format doit être conservé dans le document 33 C/5.

Nous avons bien accueilli la décision prise dans le document 32 C/5 de n'inclure que les activités auxquelles des fonds extrabudgétaires avaient déjà été alloués et préconisons le maintien de cette approche. Afin de dresser un portrait plus global, nous encourageons l'UNESCO à trouver une méthode appropriée de présentation des fonds et des activités extrabudgétaires prévus mais non encore confirmés au moment de la rédaction du document C/5.